FEUILLETON DE L'ABEILLE

NOUVELLE-ORLEANS, 16 MARS 1860.

LE PREMIER PAS.

ROMAN,

PAR M. AMÉDÉE GOUET

(1er ACT. — Suite.)

Monsieur Arthur, dit-il d'une voix mal affermie, quelque soin que vous ayez pris de cacher pendant un moment votre visite, il n'est d'affaires importantes

Le cassier tressaillit et tourna la tête. A la vue des papiers et de l'air consterné de Frédéric Dumont, il comprit de quoi il s'agissait.

— Je dois vous prier de vous asseoir, reprit Dumont, car ce que j'ai à vous dire vous intéresse trop pour que vous ne vous y arrêtiez pas. Je suis désolé de vous annoncer que M. Arthur a été victime d'un vol considérable.

— Un vol ! répéta le cassier, dont la figure devint pâle comme la mort.

— Oui, monsieur, un vol de 300,000 francs, et c'est vous qui devez en répondre.

— Moi ! s'écria le cassier, qui, à ces mots, se leva brusquement, comme s'il eût été mu par un ressort.

— Vous-même, répéta froidement Dumont.

— Mais, monsieur, c'est impossible ! Je ne puis être responsable d'un vol dont je ne connais pas même les auteurs.

— Vous vous trompez, monsieur, répondit Dumont, vous les connaissez parfaitement, puisque vous les avez introduits vous-même dans le cabinet de M. Arthur.

— Moi ! s'écria le cassier, dont la figure devint pourpre de honte et de colère.

— Vous-même, répéta Dumont, avec la même froideur.

— Mais, monsieur, c'est infâme ! Je ne connais pas même les auteurs de ce vol, et vous m'accusez d'être leur complice ! Mais, monsieur, je ne puis rester sous le coup d'une pareille accusation ; je vais me rendre à l'instant même chez M. Arthur, et je lui demanderai raison de cette insulte.

— Vous ne pouvez pas vous rendre chez M. Arthur, répondit froidement Dumont, car il est parti ce matin pour la campagne.

— Alors, il me sera facile, puisque votre maître est parti, de me rendre à sa maison de campagne, et je lui demanderai raison de cette insulte.

— Vous ne pouvez pas vous rendre à sa maison de campagne, répondit froidement Dumont, car il est parti ce matin pour l'Europe.

— Mais, monsieur, reprit le cassier, dont la figure devint pâle comme la mort, vous savez bien que je ne suis pas coupable, que je ne connais pas les auteurs de ce vol, et vous ne pouvez pas me retenir prisonnier sans motifs.

— Je ne vous retiens pas prisonnier, répondit Dumont, je vous prie seulement de ne pas vous éloigner de la maison, car M. Arthur, avant de partir, m'a donné l'ordre de vous surveiller, et je ne puis me dispenser de suivre ses ordres.

— Mais, monsieur, c'est infâme ! Je ne puis rester ainsi sous le coup d'une pareille accusation ; je vais me rendre à l'instant même chez M. Arthur, et je lui demanderai raison de cette insulte.

— Vous ne pouvez pas vous rendre chez M. Arthur